REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'EDUCATÏQN NATIONALE OFFICE NATIONAL DES EXAMENS- ET CONCOURS

GUIDE POUR L'EPREUVE DE LANGUE FRANÇAISE EXAMEN DE FIN DE CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

INTRODUCTION

Le présent guide sert à la conception de l'épreuve de français de l'examen de fin de cycle primaire, Celle-ci doit évaluer le niveau de maîtrise de la langue française à -travers les compétences-clés : le savoir-lire (compréhension de l'écrit) et le savoir-écrire (production écrite).

Elle doit, ce faisant, évaluer le degré de maîtrise des compétences exigées en fin de cycle. Rappelons pour cela le profil de sortie de l'élève de 5eAP à l'écrit :

* maîtriser la relation phonie/graphie pour une lecture courante ;
* prendre des indices (illustrations, code, mots connus, ponctuation, typographie, structures des paragraphes, silhouette des textes) pour formuler des hypothèses de sens ;

lire pour chercher des informations ;

* identifier différents textes (qui racontent, qui expliquent...) ; produire des textes pour raconter, pour décrire, pour informer ;
* réécrire à partir d'une grille (présentation, structuration, lisibilité) ;
* produire un écrit sur le « modèle de.,. » ;
* produire de façon personnelle à partir d'un thème donné.

NATURE DE L'EPREUVE

L'épreuve doit être conçue pour une heure et demie de travail personnel de la part de l’élève. Le coefficient attribué à l'épreuve de français : 1

L'épreuve se compose de deux parties : compréhension de l'écrit et production écrite.

I - COMPREHENSION DE L'ECRIT:

Cette partie a pour objectif d'évaluer la compréhension d'un texte écrit à travers des questions qui s'appuient sur la recherche d'indices textuels.

L Choix du texte support

Le texte support de l'épreuve doit varier de 8 à 10 lignes et présenter :

a- sur le plan du contenu : une unité de sens

une unité et une stabilité thématique • un thème relevant d'un champ référentiel connu de l'élève.

b- sur le plan de la forme :

-le texte sera extrait d'un ouvrage littéraire, d'un article de presse, d'une revue scientifique, des publications pour la jeunesse...

* un modèle discursif connu des élèves (texte narratif, documentaire...)
* une progression respectant les règles de cohérence (continuité, non-contradiction...)
* une organisation typographique bien marquée

-les références bibliographiques et les indications de coupure doivent être indiquées fidèlement.

c- sur le plan linguistique :

* un niveau de langue accessible et se prêtant à des manipulations simples ;
* un vocabulaire connu (en grande partie) de l'élève par le contexte ; des constructions phrastiques simples.

2- Le questionnement

a- Les questions *doivent* se référer au texte support pour en assurer la compréhension globale sur le plan sémantique et linguistique. Les questions doivent être variées et indépendantes. Elles doivent être de type I et II, c'est-à-dire :

*Type I:* celles dont la réponse se trouve directement dans le texte. Elles facilitent l’ancrage dans le texte.

*Type II* : celles dont la réponse demande une interprétation du texte où il faut lire « entre les lignes » pour induire ou déduire la réponse à partir d'une recherche d'indices. Elles exigent souvent une certaine compétence de l'élève ou une familiarité avec le thème du texte.

Remarque : il faut privilégier les questions de type II.

b- Dans le cadre de l'évaluation des apprentissages linguistiques, les questions doivent couvrir les notions étudiées à travers les programmes. Elles doivent viser la manipulation et non la description de la langue. Ces questions doivent être au service du sens et/ou de la production écrite et non de la pure théorie grammaticale.

Nous rappelons ci-après les contenus grammaticaux du programme de 5eAP dans lesquels seront puisés les questionnements d'ordre linguistique.

* Réalisation des accords dans la phrase
* Identification des classes grammaticales (nom. verbe, déterminant, adjectif qualificatif, pronom, adverbe)
* Repérage des mots de liaison (articulateurs temporels et logiques) Identification des temps verbaux dans un texte
* Utilisation du dictionnaire pour trouver la définition d'un mot dans un contexte
* Classement de mots en fonction d'un critère dans un répertoire (exemple : l'ordre alphabétique)
* Repérage des substituts dans un texte
* Repérage des désinences d'un verbe conjugué '
* Conjugaison des verbes à un temps donné, à une personne donnée
* Emploi de substituts dans un texte
* Concordance des temps dans un texte

Remarque : Il faut veiller à ce que les réponses à obtenir dans le cadre de la manipulation de la langue restent correctes tant sur le plan syntaxique que sémantique.

II - PRODUCTION ECRITE :

Cette partie a pour objectif d'évaluer la compétence de production écrite à travers :

* le degré de maîtrise du code graphique.
* les techniques de la mise en page (présentation typographique).
* la pertinence des informations données.
* Le degré de cohérence,
* Le niveau de langue

La production demandée doit être en rapport avec le texte support. La formulation de la consigne d'écriture est déterminante. Elle doit être incitatrice et propice à l'expression. Elle doit préciser .

l'objet exact de la production

la forme du texte à produire : narratif ou documentaire.

*Le texte narratif :* le sujet doit être rédigé de la sorte : une situation (un jour, la semaine dernière, tu...), des événements (tu as...), raconte (ce verbe doit apparaître dans la consigne). S'agissant de la description, celle-ci ne peut être qu'insérée dans un récit (décris...).

*Le texte documentaire :* donner des informations puis demander à l'apprenant de rédiger un texte dans lequel il présentera *ou* expliquera un phénomène d'une manière objective.

* la situation de communication (implication de l'élève dans la production).
* La longueur du texte (4 à 6 phrases).
* Les outils et les formes linguistiques à employer (boîte à outils).
* ***Rappel théorique :***

*nLe texte narratif: c 'est une histoire imaginée par un auteur. On y trouve : l’espace, le temps, les personnages dont le héros, des événements et un dénouement. Il est structuré de la manière suivante : phase initiale, les événements et le dénouement. Les verbes sont employés aux temps du passé (l'imparfait, le passé composé, le passé simple...), dans certains cas, le présent de narration.*

*\*Le texte documentaire doit contenir des informations relatives à un sujet dit scientifique. Celles-ci doivent être objectives d'où l'absence de l'auteur de son texte. Le temps est généralement le présent de l'indicatif (présent de vérité générale).*